

Sud-Ouest du Jeudi 8 FÉVRIER 2024

CASTELNAU-DE-MÉDOC

# Elle s'inquiète pour le transport des personnes à mobilité réduite

En 2020, Caroline Mas a créé, avec son conjoint Vincent, une société de transports de personnes à mobilité réduite (CVM TPMR) à Castelnau-de-Médoc. Elle se bat pour les patients

Outre les deux cogérants, l'entreprise emploie deux salariés et dispose de quatre véhicules avec des aménagements adaptés au transport de personnes en fauteuil roulant. Après trois ans d'activité, Caroline Mas, qui se bat pour la cause du handicap, est révoltée par la situation devenue préoccupante pour le transport des patients. En partie dû au fait que des entreprises comme la sienne disparaissent petit à petit. Caroline Mas s'inquiète aussi pour la survie de son entreprise et du devenir des patients. « Sud Ouest » l'a rencontrée.

**Expliquez-nous vos inquiétudes aujourd'hui.**

Cela fait trois ans que l'on se bat pour pérenniser nos services de transport adapté pour les personnes qui ont besoin de soins. Aujourd'hui, il devient très difficile de trouver un transporteur pour se rendre en soin notamment sur les courts trajets. Notre convention locale ne nous autorise qu'à la prise en charge de personnes en fauteuil roulant. Depuis plusieurs années en Gi-

ronde, nos sociétés sont aussi utilisées pour remédier aux insuffisances des autres solutions de transport sanitaire, ambulance, VSL, taxi.

**Que dit la convention ?**

Depuis 2010, le cadre de notre convention locale dérogatoire qui nous lie avec la Caisse primaire d'assurance maladie du département (CPAM) nous sommes autorisés uniquement à la prise en charge des personnes en fauteuil roulant. À ce jour, nous n'avons aucun cadre national reconnu et réglementaire qui officialise l'utilité de nos services. Au contraire, ces conventions sont supprimées petit à petit. En 2021, suite à un rapport de la commission des affaires sociales sur l'état et les missions du transport sanitaire, il a été stipulé que pour les entreprises TPMR, les conventions locales et dérogatoires seront supprimées au fur et à mesure de la montée en puissance des taxis et ambulances.

**Quelles en sont les conséquences ?**

Dans le Médoc ou la métropole,



Caroline Mas a choisi le métier de transporteur de personnes à mobilité réduite par vocation.

D.M.

des personnes et des familles sont complètement désespérées, car ce n'est pas facile de trouver un véhicule. Nous sommes souvent amenés à refuser des gens qui, au-delà de leurs besoins de soins, sont souvent isolés et fragiles.

**Quelles sont vos craintes ?**

Aujourd'hui, nous transportons en moyenne 15 patients par jour.

Nous assurons le lien avec la famille et le professionnel de santé. C'est de l'accompagnement. Quand vous faites ce métier par vocation, humainement, ça devient compliqué de refuser des demandes de transport si la personne n'est pas en fauteuil. Si notre profession est supprimée, ce sont des milliers de patients qui resteront sans soin. Les services adaptés sont une nécessité pour

maintenir le lien social, pour l'accès aux soins car la population est vieillissante, fragile, isolée parfois.

**Propos recueillis par  
Danielle Monge**

*Sous le pseudonyme de Marina Alonso, Caroline Mas a recueilli des témoignages de patients dans un livre, « Handi business : les dérives du transport de patients ». Contact : [handibusiness@laposte.net](mailto:handibusiness@laposte.net)*